



Détournement de biens et avoir de mon père

Par **allinei**, le **05/12/2016** à **15:26**

Bonjour Maitre,

Je me permet de vous solliciter pur avoir quelques éclaircissements sur une affaire.

Suite à procédure en justice, j'apprend du juge que de l'argent a été détourné des avoirs de mon père par ma belle mère.

Comment puis je connaitre :

- l'ensemble des biens actuels de mon père (le juge ne les a pas) ?
- avoir accès aux actes de ventes et d'achats de ses biens sur ces 13 dernières années ?
- Le juge des tutelles, peut il faire la demande auprès d'un notaire?
- avoir copie de ses actes a t'il un coût ? si oui combien ?
- Dois je me munir d'un avocat, pour casser une vente ou promesse de vente ? (mon père est sous protection judiciaire)

Je vous remercie pour le temps que vous voudrez bien consacrer à mon dossier, et pour les informations que pourrez me transmettre.

Je vous prie de croire en ma considération

Par **Visiteur**, le **05/12/2016** à **15:30**

Bonjour,

Votre père a été placé sous protection par un juge, je pense que c'est vers ce dernier qu'il faut vous tourner pour porter à sa connaissance vos doutes .

Par **Visiteur**, le **05/12/2016** à **15:33**

Bonjour,

Votre père a été placé sous protection par un juge, je pense que c'est vers ce dernier qu'il faut vous tourner pour porter à sa connaissance, vos doutes .